

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MARTINE PAULIN	Numéro de permis 2000324	Date d'inspection Le 25 octobre 2019	
Nom de l'établissement LA GARDERIE CHEZ MARTINE		Numéro de téléphone (506) 855-6988	
Adresse 78 rue Mathilde Dieppe NB E1A 7V2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Discussion avec l'exploitante lors de l'inspections au sujet d'un consentement relatif au bain pour chaque enfants dans son service. Une copie du consentement sera envoyer par courriel à l'exploitante.

Les produits toxiques dans la cuisine on été placer dans la résidence de l'exploitante puisqu'il ne sont pas utiliser pour le service de garde. La porte de la cuisine avait une poigné qui prévenait accès au enfants à la cuisine. Discussion avec l'exploitante de verrouiller la porte de la cuisine avec une clé si elle désire garder des produits à cette endroits.

L'inspectrice à eu une discussion avec l'exploitante et les éducatrices des registres d'incident et les rapports d'incident. (6.6.1 et 6.6.2 dans le manuel l'exploitant.). Une copie du rapport d'incident sera envoyer par courriel.

Durant la visite l'exploitante discute avec l'inspectrice de la possibilité de permettre aux enfants de moins de 2 ans de ce mélanger avec les préscolaires. L'exploitante fera une demande d'exemption et le dossier sera évaluer par le bureau centrale. Aucun changements sera faite avant l'approbation du bureau centrale.

Les ratios était respecter lors de la visite. Les vérifications durant les heures de repos était faite au x15 minutes.

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 octobre 2019

Date

original signé par
Martine Paulin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 octobre 2019

Date